

Saint-Gilles

ma ville



p 7 ▶ Baisse des impôts dès 2014

p 9 ▶ Une ville propre,
c'est l'affaire de tous

p 24 ▶ Un agenda estival
riche de nos traditions

NAISSANCES**Mars 2014**

Le 1^{er} : Tyliau VAUTIER.
 Le 10 : Milo FLORIS.
 Le 16 : Isaac BOUDROUR.
 Le 18 : Naïm MAZIRH.
 Le 19 : Liham MAMERI.
 Le 20 : Yann MORCILLO.
 Le 27 : Wendy ANDRE.
 Le 28. Numa FIORESE

Avril 2014

Le 6 : Dylan TORCHY.
 Le 7 : Mélina PERROT et Aya AARAB.
 Le 8 : Lali FERNANDEZ et Hamza BENKRAMA.
 Le 10 : Juan EXPOSITO MOLINA et Brahim ZAAZAA.
 Le 11 : Leonardo PESSOA NOGUEIRA.
 Le 14 : Eléna GEANT.
 Le 16 : Eduard NEAGU.
 Le 17 : Chloé VIALLA.
 Le 19 : Sarah KEBDANI et Cherahzade MOUSTAINE.
 Le 24 : Aya AFQUIR et Mattéo SCHWAHN.
 Le 26 : Christopher WINTERSTAN.
 Le 28 : Rahni BEN MALEK.
 Le 29 : Mathis NAH ROUILLON

Mai 2014

Le 1^{er} : Imran CHLEIKH.
 Le 2 : Dylan CARVALHO BARBOSA et Georges DIALLO.
 Le 5 : Maryam KADDOURI.
 Le 6 : Abdel PONS.
 Le 10 : Mehdy BOUANANI.
 Le 11 : Leïa BONHOMME.
 Le 13 : Calie MICHEL.
 Le 15 : Gabriela PASSARO.
 Le 17 : Gustavo FERREIRA PEIXOTO.
 Le 18 : Théa JOLLET PEIRET.
 Le 19 : Sofia BENKRAMA.
 Le 20 : Loëvan DEJEAN PEREZ.
 Le 25 : Roman FERAL.
 Le 26 : Jihane EL AOUDI

MARIAGES**Avril 2014**

Le 19 : Sylvie BERGER et Claude JEANDENANT -
 Aïcha LAMCHAKCHAK et Mohamed BAHTAT.
 Le 26 : Emilie SAURA et Damien MESERAY

Mai 2014

Le 3 : Touria BOUDLAL et Youssef EL OUAHRANI -
 Bouhra LAMCHAKCHAK et Rachid EL MANSOURI.
 Le 31 : Aurore MEYNIER DE SALINELLES et Franck LLORET

DÉCÈS**Mars 2014**

Le 2 : Raymonde FOLCHER veuve ROCHER.
 Le 3 : Lucie COOMANS veuve MARLIÈRE.
 Le 6 : Cristinel LINCAN épouse BUJOR.
 Le 9 : Georges PERNAT.
 Le 12 : Madeleine COUTAS veuve BOURGET.
 Le 22 : Francis MERCY.
 Le 23 : Moïses CORRALES.
 Le 24 : Joëlle RIBOULET veuve MARTIN.
 Le 29 : Jacqueline GIBELIN veuve BULLY.
 Le 30 : René SAGGIORATO.

Avril 2014

Le 5 : Robert CLAUX.
 Le 6 : Fernand JAYET.
 Le 9 : Emile MOLTO.
 Le 20 : Philippe HUGUET.
 Le 22 : Charlie FONTAGNE.
 Le 23 : Roger SOUVESTRE.

Mai 2014

Le 16 : Aïcha NASSIRI.
 Le 17 : Bienvenue ALVAREZ veuve GARCIA.
 Le 21 : Norbert PALLESI.
 Le 23 : Jean VOGT

URGENCE

Pompiers _____ **18**
 SAMU _____ **15**
 Numéro d'urgence unique _____ **112**
 Gendarmerie nationale : _____ **17**

Police municipale : _____ **04 66 87 31 44**

Centre de secours : _____ **04 66 87 77 00**

Centre antipoison : _____ **04 91 75 25 25**

ErDF dépannage électricité : **08 10 33 30 30**

GrDF dépannage gaz : _____ **08 10 43 30 30**

Eau potable :

SAUR - Urgences : _____ **04 30 62 10 09**

Assainissement collectif : LYONNAISE DES

Eaux – Urgences : _____ **09 77 40 11 39**

Ordures ménagères : _____ **04 66 02 54 54**

Encombrants : enlèvement sur RDV tous les mardis et vendredis

au _____ **04 66 02 54 54**

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique **3237.**

**Votre mairie :**

Hôtel de Ville
 Place Jean Jaurès
 30800 Saint-Gilles

Tél. : **04 66 87 78 00**
 Fax : 04 66 87 78 19

Mail : contact@ville-saint-gilles.fr

Site internet :
www.saint-gilles.fr



Lors du scrutin municipal, les Saint-Gilloises et Saint-Gillois ont décidé de faire confiance majoritairement à l'équipe de « Saint-Gilles par Cœur » que je conduisais. Merci à vous toutes et à vous tous qui avez fait ce choix.

J'ai entendu aussi celles et ceux qui ont lancé un cri d'alarme, un message de ras le bol, devant l'impuissance des pouvoirs publics à améliorer notre sécurité, notre tranquillité, notre cadre de vie, tout comme les conditions économiques de notre quotidien.

Place maintenant au travail et aux décisions.

Entre l'installation du nouveau Conseil Municipal début avril et le mois de juin, pas moins de quatre Conseils Municipaux auront été nécessaires pour remettre en ordre de marche notre commune. C'était essentiel.

Déjà les premières décisions ont été prises : baisse des impôts locaux de -1%, extension de la vidéo protection, engagement dans le dispositif de participation citoyenne des voisins vigilants, redéfinition du projet de modification des rythmes scolaires. D'autres viendront, n'en doutez pas.

D'un autre côté et vous le savez, le gouvernement a déjà fait savoir qu'il réduisait les aides financières aux communes, comme d'ailleurs la plupart de nos partenaires.

Ne rien changer dans nos pratiques serait condamner définitivement Saint-Gilles.

Nous devons donc repenser l'action de notre ville, recentrer nos moyens sur des priorités clairement assumées et partagées, et faire des choix certes difficiles mais nécessaires.

Je souhaite utiliser cette année charnière pour prendre les décisions qui s'imposent et déjà préparer 2015 qui sera la véritable première année de notre mandat.

Je vous souhaite un excellent été.

Eddy VALADIER
Maire de Saint-Gilles

Sommaire

Edito	03
Le conseil municipal	04
Instantanés	06
Budget	07
Voirie et aménagements	08
Environnement	09
Défense	10
Sécurité	11
Jeunesse	12
Enseignement	13
Social	14 et 15
Economie	16
Tourisme	18
Culture	19
Sports	20
Tribunes politiques	22
Infos pratiques	22
Animations	23
Agenda	24

SAINT-GILLES, ma ville

N°1 JUIN 2014

Journal municipal de la Ville de Saint-Gilles

Place Jean Jaurès – 30800 SAINT-GILLES

Tél. : 04 66 87 78 00 - Fax : 04 66 87 78 19

www.saint-gilles.fr

communication@ville-saint-gilles.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Eddy Valadier

• RÉDACTEUR EN CHEF : Sylvie Havez

• CONCEPTION, COORDINATION :

Service Communication de la Ville de Saint-Gilles

• Création et mise en page : A-Infographie

• Impression : Impact Imprimerie

• CRÉDIT PHOTOS : Ville de Saint-Gilles,

Claude Jourdan, Bruno Trouillet, sauf mentions

• TIRAGE : 7 000 exemplaires

• Dépôt légal à parution.





■ **Eddy VALADIER**

Maire de Saint-Gilles & Vice-Président de Nîmes Métropole

Reçoit sur RDV à fixer auprès du 04 66 87 78 11



Eddy VALADIER entouré de ses 9 adjoints

Les adjoints au maire



■ **Dominique NOVELLI**

1^{ère} adjointe

Déléguée à l'enseignement scolaire,
à la petite enfance et aux Centres de Loisirs.

Permanence en mairie le mardi
de 14h à 16h30



■ **Jean-Pierre GARCIA**

2^{ème} adjoint

Délégué au personnel territorial,
aux ressources humaines et à l'achat public.

Reçoit sur RDV à fixer auprès
du 04 66 87 78 00



■ **Berthe PEREZ**

3^{ème} adjointe

Déléguée à la culture,
au tourisme et aux cultes.

Reçoit le jeudi de 14h à 15h,
sur RDV à fixer auprès du 04 66 87 78 00



■ **Xavier PERRET**

4^{ème} adjoint

Délégué à l'économie, à l'emploi,
à l'agriculture et à la communication.

Reçoit sur RDV à fixer auprès
du 04 66 87 78 00



■ **Catherine HARTMANN**

5^{ème} adjointe

Déléguée à l'action sociale,
à la santé et au logement.

Reçoit le mercredi de 13h30 à 16h15, sur
RDV à fixer auprès du 04 66 87 78 02



■ **Alex DUMAGEL**

6^{ème} adjoint

Délégué aux sports
et aux infrastructures sportives.

Reçoit le mardi de 10h à 11h,
sur RDV à fixer au 04 66 87 78 06



■ **Géraldine BREUIL**

7^{ème} adjointe

Déléguée au patrimoine, à la rénovation du
centre historique, à la politique de la ville et
aux associations de quartier.

Reçoit le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h,
sur RDV à fixer au 04 66 87 78 00



■ **Christophe SEVILLA**

8^{ème} adjoint

Délégué aux manifestations festives,
à l'aménagement urbain et à la voirie.

Permanence en mairie le vendredi
de 15h à 16h.



■ **Serge GILLI**

9^{ème} adjoint

Délégué au développement durable
et à l'urbanisme.

Reçoit sur RDV, à fixer
au 04 66 87 78 00

Les conseillers municipaux délégués



■ **Alice MATTERA**

Personnes âgées et EHPAD Les Jonquilles.



■ **Joël PASSEMARD**

Traditions camarguaises et courses libres.



■ **Nadia ARCHIMBAUD**

Relations avec les associations de commerçants, artisans et entreprises.



■ **Bruno VIGUE**

Modernisation de la gestion des finances et audit du budget de la Ville.



■ **Catherine PUJOL**

Restauration de l'abbatiale.



■ **Sylvie AJMO-BOOT**

Handicap (accessibilité).



■ **Alain VULTAGGIO**

Vidéo protection et dispositif voisins vigilants.



■ **Danielle DECIS**

Manifestations culturelles de la Ville.



■ **Lauris PAUL**

Accueil des nouveaux arrivants.



■ **Sébastien BLANQUER**

Promotion du sport.



■ **Frédéric BRUNEL**

Espaces verts et propreté de la Ville.



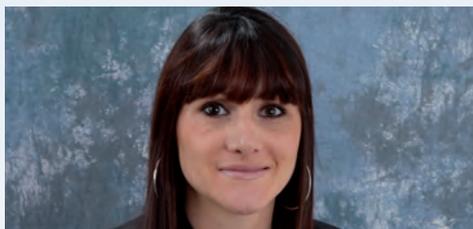
■ **Cédric SANTUCCI**

Agriculture.



■ **Julie FERNANDEZ**

Aires de jeux pour les enfants.



■ **Vanessa BERJON**

Grandes manifestations sportives.



■ **Benjamin GUIDI**

Animations de la Ville.

Les conseillers municipaux d'opposition

■ **Gilbert COLLARD**

■ **Patricia BONARDI**

■ **Frédérique BAUDET**

■ **Alexandre LUYAT**

■ **Alfred MAURO**

■ **Dominique MARTIN**

■ **Christian BALLOUARD**

■ **Christophe LEFEVRE**

M^{me} Marie-Hélène COCHET, conseillère municipale, ayant présenté sa démission, M. Christophe LEFEVRE, placé immédiatement après le dernier élu de la liste concernée, en a été informé et prend la place de conseiller municipal laissée vacante.



1 Le Conseil municipal du 5 avril avait pour objet la désignation du Maire et de ses adjoints, parmi les nouveaux élus.

2 Le rallye promenade des possesseurs de Ferrari, organisé par le Lions club de la Grande Motte, a fait escale à Saint-Gilles, pour notre plaisir visuel et sonore...

3 Une enseignante au collège toscan de Viareggio, en visite avec ses élèves en mai, a rencontré Mmes Novelli et Perez.



4 Les élèves du centre de loisirs maternel ont tout appris des traditions provençales et du costume d'arlésienne.

5 Un carnaval joyeux et coloré a animé les écoles (ici celui de l'école Victor Hugo).



6 La 3^{ème} édition du Run in Camargue a rassemblé un public de plus en plus nombreux autour des passionnés de moto et de culture étasunienne.



7 Elus et techniciens travaillent au projet d'extension du système de vidéo protection dont nous vous informerons bientôt.

8 Le Festival du Conte a de nouveau fait le plein à chacun des spectacles qui nous plongeait cette année dans le cœur de la Bretagne.



Mieux gérer votre argent pour baisser vos impôts

Parce que le contexte national est morose,
nous avons décidé de baisser vos impôts de **1%**.

Engagements pris, engagement tenu

	Taux 2013	Taux 2014	Variation
Taxe d'habitation	18,65	18,46	- 1,02%
Taxe foncier bâti	35,18	34,83	- 0,99%
Taxe foncier non bâti	108,61	107,52	- 1,00%

Baisse des dotations de l'Etat. En 2014, la commune devra s'adapter à une diminution des aides financières dans le cadre des restrictions appliquées aux communes.

- 119 608 €

Par courrier du 26 mai 2014, la Préfecture du Gard a fait savoir à la ville de Saint-Gilles, en application des décisions gouvernementales, que sa dotation globale de fonctionnement était réduite pour participer à l'effort national !

Construction budgétaire 2015, 2016, ...
Elle sera élaborée sur la base de quelques postulats simples :

En matière de fonctionnement :

- ▶ maîtrise rigoureuse des charges à caractère général
- ▶ maîtrise tout aussi rigoureuse des charges de personnel
- ▶ valorisation des travaux réalisés en régie



Un effort très important en matière de rattrapage des investissements, les projets étant guidés par un souci de répondre aux préoccupations de nos concitoyens en termes de :

- ▶ vidéo protection
- ▶ bâtiments publics
- ▶ patrimoine
- ▶ voirie, propreté, espaces verts



Crédit photo : Fotolia

VNF entretient le chemin de halage en aval du pont d'Espeyran

Depuis le 10 juin, l'Établissement Public Voies Navigables de France (VNF) a entrepris la remise en état du chemin de halage du canal de Rhône à Sète, en aval du pont d'Espeyran.

Ce chantier occasionne les allées et venues d'une trentaine de poids lourds sur le territoire communal. Merci d'avance à tous les riverains d'excuser la gêne occasionnée.



Début des travaux sur le chemin des Poissonniers

Les travaux de réfection de l'enrobé du chemin des Poissonniers ont débuté. Ils portent sur une portion allant du château d'Espeyran à la station de pompage.



Christophe Sevilla, adjoint au maire, en visite sur le chantier du chemin des Poissonniers

Réfection du réseau d'eau potable de la rue Emile Jamais

Dans le cadre d'une campagne de grande ampleur de détection des fuites d'eau, visant à la rénovation d'un réseau vieillissant et, par voie de conséquence, la réalisation d'économies, la SAUR procède actuellement à la réfection du réseau d'eau potable de la rue Emile Jamais. Ces travaux entraînent des modifications de la circulation automobile, qui vont vraisemblablement perdurer jusqu'à la fin du mois de Juin, une fois terminées les phases d'essais de potabilité et de réfection de l'enrobé. Que les riverains impactés par ce chantier soient remerciés pour leur patience et leur compréhension

ENVIRONNEMENT



Par souci de sécurité, de tranquillité, et de préservation des équipements publics, un arrêté municipal permanent interdit, depuis le 30 avril, la pratique des jeux de ballon sur l'ensemble de la place de la République.

Les éventuelles infractions à cette mesure seront constatées par procès-verbal.

La propreté urbaine est l'affaire de TOUS

La propreté de la ville demande un effort permanent. En modifiant certains comportements, en prévenant les gestes trop courants d'incivilité, en ne jetant pas, en ramassant... nous pouvons à la fois maintenir une certaine qualité de vie, mais aussi contribuer à limiter la facture payée par les contribuables que nous sommes.

Merci donc de toujours vous conformer aux quelques règles rappelées ci-après :

REGLES DE TRI

Conteneurs ou sacs opaques noirs : déchets ménagers non recyclables (résidus de cuisine, articles d'hygiène, déchets d'entretien domestique, etc.)

Conteneurs ou sacs translucides **bleus** : déchets ménagers recyclables propres et vides en plastique (bouteilles, flacons, bidons, etc.), en métal (boîtes de conserve et de boisson, aérosols, barquettes aluminium), en carton (briques, boîtes de suremballage), journaux, magazines, papiers et prospectus.

Dans le doute, toujours privilégier la poubelle à déchets ménagers.

JOURS DE SORTIE DES DECHETS POUR LE CENTRE HISTORIQUE

Les sacs noirs et bleus doivent être sortis LE SOIR à partir de 19h;

- sacs noirs : mardi soir, mercredi soir, vendredi soir, dimanche soir
- sacs bleus : lundi soir et jeudi soir

Le non respect de ces consignes entraînera une contravention de 35 €.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour tous les secteurs de la commune, les encombrants doivent être sortis le lundi soir et le jeudi soir à partir de 18h, APRES AVOIR PRIS RENDEZ-VOUS en appelant le 04 66 02 54 54.

C'est tous ensemble que nous relevons ce défi, dont notre commune a bien besoin !

Pour toute information relative au tri ou à la collecte des ordures ménagères ou à l'usage de la déchèterie, contacter le numéro unique :

04 66 02 54 54



**Dotation de sacs pour les résidents du centre historique :
La prochaine distribution se déroulera
les Jeudi 21 et vendredi 22 août 2014**

Le 503^e RT a reçu ses correspondants défense



Jeudi 24 avril, le lieutenant-colonel Dominique Hugon, commandant le 503^e régiment du Train (503^e RT) par suppléance, a rencontré les correspondants défense des cinq communes binômées avec les

escadrons du régiment, dont 3 élus nouvellement nommés au sein de leur commune.

Christophe SEVILLA, correspondant défense pour notre commune, a

ainsi pu faire connaissance avec les commandants d'unité de l'escadron de commandement et logistique (ECL), de l'escadron de transport de blindés (ETB) et de l'escadron de circulation routière (ECR).

Dans son discours d'accueil, le LCL Hugon a présenté le 503^e RT et expliqué en quoi consistait le binômage des communes avec chaque escadron du régiment. Il a remercié l'ensemble des élus et les équipes municipales pour leur forte implication, soulignant que ce travail collaboratif contribue pleinement au maintien du lien armée-Nation dans la garnison.

Légende photo : Christophe Sevilla, correspondant défense pour Saint-Gilles et le capitaine Julien Rodriguez, commandant l'escadron de circulation routière (ECR) par suppléance.

De nombreux dépôts de gerbes en ce début de mandat

Dimanche 27 avril, le conseil municipal nouvellement élu a commémoré le Souvenir de la Déportation, en



présence du Capitaine Rodriguez, représentant le 503^e RT, d'un ancien déporté et d'enfants d'anciens déportés.

Avancée au 29 avril en fin de matinée, pour coïncider avec le 60^e anniversaire de la bataille de Dien Bien Phu, la cérémonie commémorative de la guerre d'Indochine a été l'objet de



deux dépôts de gerbe, par le Conseil municipal et l'Union Nationale des Combattants.

Ce même 29 avril, Eddy VALADIER a déposé une gerbe au monument aux morts en préambule à la tenue du conseil municipal, lors d'une courte

cérémonie à laquelle il avait convié ses prédécesseurs (sur la photo, Rolland Gronchi et Alain Gaido, M. Louis Girard étant excusé) et au cours de laquelle il a rappelé son profond respect pour tout ce que nous devons à ceux qui sont tombés pour la France.

Jeudi 8 mai, a enfin donné lieu à la traditionnelle commémoration



de l'armistice de 1945, cérémonie toujours très suivie par les Saint-Gillois et les anciens combattants et résistants, au nombre desquels M. Louis Girard, ancien maire de la commune.

Entre voisins soyons vigilants



SÉCURITÉ



Elus saint-gillois, police municipale, gendarmerie, participation citoyenne, préfecture et référents de quartiers ont échangé le 11 juin en mairie sur ce projet.

Les démarches ont été engagées dès le mois d'avril avec les services de l'Etat (Préfecture et Brigade de Gendarmerie) pour un engagement de notre ville dans le dispositif de vigilance et de participation citoyenne conformément à la circulaire du 22 juin 2011.

Ce dispositif, vise à accroître l'efficacité de la lutte contre les cambriolages et la délinquance d'appropriation.

Il poursuit deux objectifs :

1- Développer l'engagement des habitants des quartiers volontaires pour créer des réflexes de prévention et de signalement permettant des interventions mieux ciblées et plus rapides des forces de l'ordre.

2- Favoriser des solidarités de voisinage pour lutter contre la délinquance.

Après avoir été expérimenté dans plusieurs départements, le dispositif de participation citoyenne tend à venir compléter les moyens déjà mis en place par la Ville : Police municipale, vidéo protection...

QUI EST CONCERNE ?

Le dispositif repose sur un partenariat entre les services de l'Etat, la ville de Saint-Gilles et les habitants.

COMMENT METTRE EN ŒUVRE CE DISPOSITIF ?

Les étapes préalables à la mise en œuvre du dispositif sont :

- ▶ La priorisation des quartiers susceptibles d'être affectés par des actes de délinquance,
- ▶ L'adhésion de la commune et la signature d'un protocole entre le Maire et le Préfet,
- ▶ L'information de la population et la recherche d'un partenariat avec les habitants des quartiers volontaires.

UN OUTIL EFFICACE POUR LUTTER CONTRE LES ATTEINTES AUX BIENS.

Dans les communes ou quartiers où le dispositif a été mis en œuvre, une baisse encourageante de la délinquance d'approximation a été observée (entre 20 et 40% d'actes de délinquance en moins).

L'efficacité de ce concept suppose :

- ▶ L'entretien d'un dialogue constant entre les référents et la population, et des échanges réguliers entre ceux-ci, la Gendarmerie et la Ville.
- ▶ L'intervention pertinente des forces de l'ordre en fonction des informations reçues,
- ▶ La communication périodique de la Gendarmerie sur certaines mesures de préventions et sur certains faits ou phénomènes de délinquance,
- ▶ Le retour d'expérience régulier entre les différents acteurs.

Certains quartiers ont déjà fait connaître leur volonté de s'engager dans ce nouveau dispositif qui devrait être opérationnel dès le second semestre de l'année.

Passeport été : destination sorties entre amis !

Les périodes estivales sont pour les jeunes des moments importants qui permettent non seulement un nécessaire temps de repos, mais aussi de loisirs, de culture et de découverte.

Avec le «Passeport été», pour 25,60 euros, une soixantaine de jeunes Saint-Gillois de 13 à 23 ans bénéficient chaque année d'un large éventail d'activités.

Sous la forme d'un chéquier, ce passeport est non seulement un moyen original de passer des vacances à Nîmes et son agglomération, mais aussi, pour les jeunes qui se le procurent, d'acquérir une certaine autonomie.

Restos, ciné, bowling, laser game, karting, accrobranche, squash, piscine, expos bons d'achat, visite de la crypte de l'abbatiale et du musée de Saint-Gilles.... ne sont qu'un aperçu des loisirs proposés aux détenteurs du Passeport été.

Pour vous le procurer, merci de vous rendre à la Médiathèque Emile Cazelles, muni(e) d'une pièce d'identité, d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile.

DESTINATION SORTIES ENTRE AMIS !

Du 15 juin au 15 septembre 2014

RESTOS, CINÉ, BOWLING, LASER GAME, KARTING, ACCROBRANCHE, SQUASH, PISCINE, EXPOS, BONS D'ACHAT ...

En vente à la médiathèque de Saint-Gilles

PASSEPORT ETE

Le chéquier loisirs maxi à prix mini 25,60€
réservé aux 13 - 23 ans
Quantité limitée

ORLOJ
Le service jeunesse de Nîmes

8 rue de l'horloge
04 66 27 76 86
<http://orloj.nimes.fr>

Nîmes La Ville avec un accent

Directeur de la Communication : Ville de Nîmes - Création : www.orloj.fr - mai 2014 - RCS Nîmes 83768276

Saint-Gilles se conforme aux nouveaux rythmes scolaires



Spectacle de fin d'année de l'ALAE Jean Moulin'

Comme toutes les communes de France, Saint-Gilles doit appliquer, à la prochaine rentrée, la réforme des rythmes scolaires. Soucieuse de ne pas se mettre hors la loi, mais de ne pas non plus grever les finances de la commune, la municipalité a proposé de nouveaux horaires à l'ensemble des conseils d'écoles pour septembre prochain.

A l'issue de cette nouvelle concertation, les horaires retenus à la majorité des conseils d'écoles sont les suivants :

- ▶ Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30
- ▶ Mardi : de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30
- ▶ Mercredi : de 8h30 à 11h30
- ▶ Jeudi : de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30
- ▶ Vendredi : de 8h30 à 11h30

Les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la ville de Saint-Gilles auront donc classe le mercredi matin mais pas le vendredi après-midi !!!

En complément des heures de classe, la ville de Saint-Gilles continuera à mettre en place des accueils dans les temps périscolaires, le matin avant la classe, à la pause méridienne et le soir après la classe.

- ▶ tous les matins dans les écoles à partir de 7h30
- ▶ les lundis, mardis et jeudi entre 12h et 14h pour les enfants qui mangent à la cantine
- ▶ le soir dans les écoles de 16h30 à 18h avec départ possible à 17h30 (surveillés de 16h30 à 17h30 selon les écoles)

Ce qui change

Le mercredi

Fonctionnement des centre de loisirs « maternelles » et « primaires » de 11h30 à 12h

Les enfants scolarisés le matin seront pris en charge directement dans les écoles par les animateurs à la sortie des classes et transportés vers les centres de loisirs

Le vendredi

Accueil des enfants de 13h30 à 16h30 dans les écoles pour des temps d'activités périscolaires (uniquement sur inscription).

Puis accueil du soir de 16h30 à 18h. Possibilité de prendre le repas de midi si les parents le souhaitent.

Tarifs

Inchangés pour les accueils du matin. Inchangés pour l'accueil du soir de 16h30 à 18h. Inchangés pour le repas à la restauration scolaire. Activités périscolaires gratuites du vendredi après-midi de 13h30 à 16h30 (cette gratuité est possible grâce aux aides de l'Etat. Un tarif pourra être appliqué l'an prochain en cas de non reconduction de ces aides). Tarif en vigueur pour l'accueil du vendredi de 16h30 à 18h (départ possible à 17h30).

La participation à l'ensemble des accueils de loisirs proposés par la commune nécessite une inscription préalable obligatoire.

Une information complète sur ce fonctionnement et une fiche de pré-inscription seront distribuées avant la fin de l'année scolaire pour nous permettre de maîtriser au mieux les effectifs à prendre en charge et de mieux préparer ainsi l'accueil de vos enfants.

Merci de retourner en Mairie (à l'attention du Service enfance) avant **le 4 juillet**.

“ L’île aux enfants ” s’adapte à vos contraintes horaires



La bonne humeur règne chez les petits pensionnaires de l'île aux Enfants

Cette Maison d'Assistantes Maternelles regroupe 3 professionnelles agréées par le Conseil Général du Gard, qui accueillent vos enfants de 0 à 6 ans, à des horaires adaptés à vos besoins.

Il reste quelques places disponibles pour la rentrée 2014.

Allez les rencontrer
au 34 avenue Sybleyras

Contacts

M^{me} Montero _____ **06 07 14 35 53**

M^{me} Garcia _____ **06 22 42 23 70**

ou M^{me} Dombres _____ **06 32 51 81 53**

Spectacles et sorties pour les tout petits avec “Les premiers pas”

Cette autre association d'Assistantes Maternelles a proposé de nombreuses sorties au cours de ces derniers mois aux 80 enfants dont elle a la charge.

Une vingtaine de bambins ont visité le zoo de Lunaret à Montpellier en mai. En avril, 35 enfants ont fêté Pâques lors d'une matinée récréative, au travers de chants et de comptines, avant d'aller chercher les œufs déposés par les cloches au boulodrome. A Noël, les petits avaient chanté, dansé, écouté un conte et goûté avant de recevoir leur cadeau des mains du père Noël. Carnaval a donné une nouvelle occasion de chanter, danser pique-niquer et jouer au boulodrome, costumés, bien entendu.

Vide-grenier, loto et fête du citron de Menton sont autant d'événements à



Une journée au zoo riche de souvenirs

l'actif de l'association, qui permettent de financer les voyages et spectacles proposés aux enfants.

Parmi les projets en cours, on citera un voyage en petit train à Méjanès en Camargue ou une journée au parc «Les p'tits bouts» d'Aigues-Mortes.

Chaque mardi et vendredi matin, les assistantes maternelles peuvent se retrouver à la Croisée pour favoriser le développement des petits par le jeu, le contact avec d'autres enfants et la découverte.

Relooking pour la cour de la Croisée

Parce la cour du Centre Social et Culturel est un espace dédié à tous, l'équipe d'animation a invité la population et ses adhérents à venir (seul ou en famille) l'aménager à ses côtés.

Ainsi, durant les vacances de printemps, des ateliers ont été proposés aux jeunes, adultes et enfants : construction d'une terrasse et de meubles en palettes, fabrication de poufs et fauteuils en pneu, création d'un potager, de jardinières

en gouttières et pneus suspendus, jeux peints au sol et atelier décoration (moulin à vent, épouvantail, etc.).

A partir de matériaux de récupération, la cour a connu 5 jours de transformation, qui ont donné lieu à de jolis moments de partage, d'échange et de bonne humeur.

Une journée partagée entre les secteurs «jeunesse» et «famille» a réuni 50 personnes au cours de la première

semaine. Les plus jeunes apprivoisaient perceuse et scie sauteuse pendant que les mamans cuisinaient le repas à partir des aliments apportés par chacun.

Les aménagements ont bénéficié du soutien de la municipalité, et du don de matériel par des entreprises locales et des particuliers Saint-Gillois. Ils ont permis que les activités printanières se déroulent dans une cour esthétique et colorée.

Un look résolument nouveau pour la cour de la Croisée

L'EHPAD les Jonquilles assure un accueil de jour

L'EHPAD «Les Jonquilles» met à la disposition des Saint-Gillois un accueil de jour de 6 places, en son rez-de-chaussée.

Cet espace est prioritairement orienté vers la prise en charge des personnes atteintes de troubles de la mémoire, de la maladie d'Alzheimer et, après étude de leur dossier, aux personnes âgées fragilisées par des éléments ou événements extérieurs. Il représente un temps de soulagement familial, afin de prolonger le maintien de la personne à domicile.

L'accueil de jour favorise la resocialisation, la préservation des capacités de la personne accueillie et la stimulation cognitive. Indépendant de l'EHPAD, il dispose d'un personnel et d'un local dédiés. Il bénéficie aussi de la mise en commun de moyens humains (psychologue, animatrice, infirmier, agent administratif) et matériels (terrasses, jardins, grande salle, animations, etc.).

Le local dédié dispose d'un coin cuisine, de toilettes avec douche, d'une télévision et de fauteuils de repos. Les personnes accueillies s'y retrouvent pour déjeuner et éventuellement s'y reposer. L'accueil de jour est un dispositif supplémentaire pour la prise en charge de la personne au domicile, en étroite relation avec l'existant (infirmier libéral, aides à domicile, portage de repas). Une prise en charge des frais d'hébergement et dépendance peut être demandée au Conseil Général dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

La structure est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 16h. La fréquence d'accueil est fonction des besoins des personnes accueillies, de leur famille et de la disponibilité institutionnelle. Les repas et collations sont servis

sans surcoût. Un contrat de séjour, signé entre la personne accueillie et l'accueil de jour, fixe le ou les jours souhaités.

Le dossier d'admission (administratif et médical) est disponible au secrétariat. Un entretien est alors fixé avec la personne et sa famille ou son entourage pour expliquer, visiter et organiser une «journée test». Un projet individualisé est alors proposé dans l'échantillon des animations existantes au sein de l'EHPAD (sorties, chorale, atelier pâtisserie, atelier mémoire, gymnastique douce, chant, couture, tricot, multimédia, jardinage, ateliers intergénérationnels).

Informez-vous auprès du secrétariat ou du cadre de santé au 04 66 38 47 10

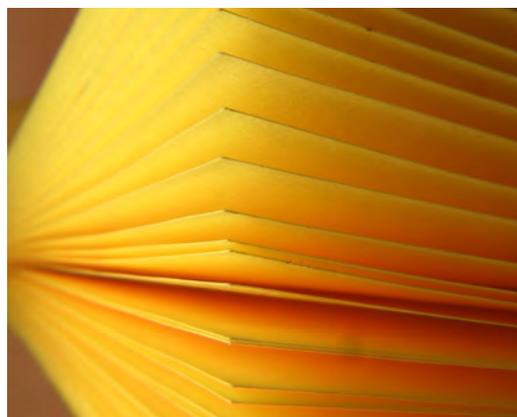
La zone Mitra accueille deux grandes entreprises

Des enquêtes publiques ont été ouvertes en vue de l'implantation prochaine de deux établissements sur la zone Mitra, gérée par la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole, sur la commune de Saint-Gilles.

LOCARCHIVES

Créée en 1977, la société Locarchives est spécialisée dans l'archivage des documents (papiers et numériques). Après avoir créé des sites dans la France entière, Locarchives projette l'ouverture d'un nouvel espace d'une superficie au plancher de 14 663 m², composé de trois cellules de stockage et d'une zone administrative.

A terme, 30 emplois y seront créés.



PROLOGIS FRANCE

La société PROLOGIS FRANCE propose de construire et de louer des bâtiments logistiques. Elle souhaite implanter chez nous une nouvelle plateforme, de 80 173 m² de plancher.

PROLOGIS loue 2 939 plateformes logistiques dans le monde, réparties dans 21 pays, à plus de 4 500 clients.

On évalue à 690 le nombre d'emplois que génèrera cette implantation sur la zone Mitra.



Ces deux entreprises symbolisent le dynamisme que va apporter la zone Mitra à notre commune. Elles auront recours pour leurs travaux, leur entretien, leurs fournitures, à des entreprises locales, qui pourront, à leur tour, créer des emplois.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ces dossiers et des travaux de construction correspondants, dont nous estimons le démarrage à la fin de l'année 2015.



■ UN JOUR, UNE IDÉE !



Carterie - Bimbeloterie - Papeterie Photocopies

32 bis rue Gambetta
(face à la Poste)

M^{me} Mauricette Hemmer-Picardat

Tél. : 06 24 23 71 39

Du mardi au samedi 10h à 12h30
et 15h à 19h.

Dimanche matin 10h à 13h.

■ CITROËN SAINT-GILLES



Réparation toutes marques

Entretien climatisation

Carrosserie

Remplacement pare-brise

Prêt de véhicule de courtoisie

Véhicules neufs

et occasions toutes marques

Location de véhicules

Route d'Arles

Tél. : 04 66 21 10 20

■ LE MANEGE A MUSIQUE



Concerts, soirées à thème,
thés dansants, (tous les dimanches de
15h à 19h – 10), animation équestre,
conférences, séminaires, cocktails,
mariages.

46 des Lusitaniens

Le mas de Ventouret

Tél. : 06 58 51 95 85

ou 06 60 78 85 61

veroniqueednt@orange.fr

www.lemanegeamusique.com

■ JEAN CASAT



Spécialiste caveaux funéraires

Terrassement – Transport – Espaces
verts

Tél. : 04 66 87 73 31

contact.pse.kvo@gmail.com

■ NOUGIER & DUMAS-LAIROLLE

Avocats associés

7 place Gambetta – BP 65

Tél. : 04 66 21 29 44

ou 06 35 41 17 55

nougieravocat@aol.fr



■ SUD PROJET



Peinture générale, enduits décoratifs,
revêtements de murs et sols,
rénovation de meubles

41 rue de la Dougue.

Tél. : 06 79 15 70 78

bethune.florian@live.fr

■ COUTURES ET RETOUCHE

Ourllets, fermetures éclair, repassage.

Mme Evelyne JUCHNIEWICZ

Résidence la Croix Gardianne

Avenue du Grand Mail.

Tél. : 06 21 61 14 99

■ MULTI TRAVAUX DEPANNAGE

Rénovation, installation, dépannage
rapide, tous corps de métier.

Bernard BONNEAU

Tél. : 06 29 48 32 44

E-mail : y_b_bonneau@yahoo.fr



BIENVENUE

■ LE DOMAINE DU GRES

Vente de fraises (Cléry) du lundi au
vendredi de 9h à 11h

896 chemin des Mas du Gres

Tél. : 06 88 21 78 96

■ CAMARGUE MENUISERIES

PVC, bois, alu (fenêtres, portes, volets,
brise soleil, portes de garage, portails,
volets roulants, moustiquaires, stores)

17 boulevard Chanzy

Tél. : 04 66 26 42 66

ou 06 17 39 66 22

sogabat@nerim.net

■ CENTRE KERATO

Traitement des déséquilibres de
l'épiderme

Elisabeth HUGUES

1 rue du Fourcat

Tél. : 06 60 58 09 03

Votre mairie :

Hôtel de Ville

Place Jean Jaurès

30800 Saint-Gilles

Tél. : 04 66 87 78 00

Fax : 04 66 87 78 19

Mail :

contact@ville-saint-gilles.fr

Site internet :

www.saint-gilles.fr

2 nouveaux labels pour notre office de tourisme

Après le label Tourisme et Handicap en octobre, l'Office de Tourisme de Saint-Gilles s'est vu délivrer la marque QUALITE TOURISME, par son ministère, en janvier dernier. Cette distinction récompense 3 années de structuration des services de l'Office (organisation et administration, accueil, stratégie et management), audité sur la base de 200 critères. Il rejoint ainsi le cercle très fermé des quelques 10% d'Office de Tourisme français labellisés.

Ce précieux sésame a permis à la région Languedoc-Roussillon l'attribution à notre Office de Tourisme du label SUD DE FRANCE.

Deux plaques attestant de ces distinctions orneront bientôt la façade de l'Office.



Des visites estivales guidées et théâtralisées

Du 1^{er} juillet au 12 septembre.

Vieilles pierres et trésors cachés

Le mardi à 17h30, une visite guidée du centre historique, à la découverte de ses richesses architecturales, des remparts à l'hôtel de ville, à travers l'un des plus beaux ensembles de maisons romanes en France.

(Tarif : 4 €. 2 € pour les Saint-Gillois. Gratuit pour les moins de 18 ans)

Laissez-vous conter l'abbatiale

Du lundi au vendredi à 10h30, visite guidée pour tout savoir sur l'histoire de l'abbatiale : façade, ancien chœur, escalier en vis... à découvrir ou redécouvrir

(Tarif : 7 €. 3,50 € pour les Saint-gillois. Gratuit pour les moins de 18 ans)

Le complot de la crypte

Le mercredi à 19h, à partir du 16 juillet, un conte théâtralisé et musical, créé par la compagnie Khoros, vous plonge, au cœur de l'abbatiale, dans l'histoire d'Alix Foulques, fille de riches commerçants italiens installés à Saint-Gilles. Aimée secrètement de Raymond VI, Comte de Toulouse, son destin sera à jamais scellé par la venue du légat du pape à Saint-Gilles.

(Tarif : 11 €. 7 € pour les Saint-Gillois. ½ tarif pour les 5 à 18 ans)



Programme disponible
auprès de l'Office de Tourisme,
au **04 66 87 3 75**
et sur <http://tourisme.saint-gilles.fr>

L'abbatiale accueille deux concerts en Juillet



Le trompettiste Bernard Soustrot

Mardi 15 juillet à 19h

Ensemble Trecanum :
« La musique sacrée au temps
de Saint-Louis »

Spécialisé dans les chants
grégoriens et les polyphonies
du Moyen Age, cet ensemble
vocal strasbourgeois donnera
un concert célébrant le huitième
centenaire de la naissance du
célèbre roi de France.

Entré gratuite avec libre
participation aux frais.

Mardi 29 juillet à 19h

Festival des Abbayes –

Orchestre des Cordes de France
et Bernard Soustrot (trompette)

A l'occasion de la 4^{ème} édition
du Festival des Abbayes,
l'abbatiale retrouve cette
année le trompettiste Bernard
Soustrot accompagné d'un
quintette à cordes pour un
concert énergique et empreint
d'originalité.

Celui-ci sera suivi d'une
dégustation de vins des
Costières en compagnie des
musiciens. **12 €**

et la médiathèque propose deux spectacles en plein air

(en partenariat avec Nîmes Métropole, dans le cadre de Scènes d'agglomération)

Vendredi 18 juillet à 21h sur le parvis de l'abbatiale

Spectacle musical **"Travelling accross Europa"** par la compagnie Zaragraf. Une synthèse originale de traditions, de compositions audacieuses, d'arrangements inattendus et colorés... Un univers décalé où l'authenticité et la profondeur n'excluent pas l'humour et la fantaisie. Poétique et envoûtante, leur musique sait aussi se faire entraînante pour un final acoustique endiablé.

Gratuit

Dimanche 20 juillet à 11h sur le marché, avenue Cazelles

Théâtre déambulatoire et son **« Chercheur de mémoire »** par la compagnie « l'Eléphant vert »

Faute de chevalier, Louis est un chercheur errant, il n'en est pas moins fou et sage. C'est un entomologiste sonore, un collectionneur de sons. Il saisit les sons qui le séduisent ou s'imposent à lui. Cet étranger fouineur parcourt la ville à l'écoute des sons, des sons mémoires enfouis dans les objets urbains. Il déambule au fil de ses intuitions, s'arrête, s'installe, dialogue, capture, repart,...

Gratuit



CREATION 2003

Le sport pour TOUS à Saint-Gilles

Du changement à l'OMJS

L'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports a élu son Conseil d'Administration à l'unanimité lors de son assemblée générale du 25 avril. Hervé ROUSSINET en a pris la présidence, entouré de Pascal CHAMPION (secrétaire général), Véronique MILLE (trésorière), Alex DUMAGEL et Georges LICHTENSTEIN (vice-présidents), Céline GRAS (secrétaire adjointe) et Nathalie CHARDONNEAU (trésorière adjointe).

De belles performances pour nos équipes

Le **RCSG** termine 1^{er} de poule et finaliste du championnat de Provence de 1^{ère} série. Les moins de 9 ans sont champions départementaux.

L'équipe senior de **handball** accède en pré national et remporte le titre de Régional d'Excellence. Les moins de 12 ans sont champions de 1^{ère} division départementale.

En athlétisme (**ALSG**) : Fanny PORZIO est championne du Gard. Nicolas HIGONNET, Jules CARAOUMBAYE et Christian ROZIER sont qualifiés pour le championnat de France de marathon à Metz et Max LOUVRIEE est champion du Gard vétérans de cross.

Nous publierons, à la rentrée, le palmarès complet des sportifs de l'année, qui seront honorés lors d'une soirée publique en octobre prochain.

Un succès grandissant pour nos stages sportifs

La grande diversité des disciplines proposées et encadrées par le service des sports et l'OMJS suscite un réel engouement chez les 9/13 ans.

Grâce aux 2 premières sessions de l'année, 40 enfants ont découvert le football gaélique, le waterpolo, le softball, la boxe, le badminton, la trottinette et le skateboard.

Ces stages jouent un double rôle social et de mixité, en permettant de se connaître et de se respecter à des jeunes, garçons et filles, de tous nos quartiers.

Les prochaines sessions établiront leur quartier général au stade d'Espéyan, les deux premières semaines de juillet, et proposeront jeux d'eau, tennis, pêche, randos à vélo, courses d'orientation, football, tir à l'arc, rugby, baseball, etc...

Le pôle «vie locale», le service des sports et le service jeunesse animeront par ailleurs les vacances d'été du 15 juillet au 15 août, avec des activités autour du complexe de la piscine (jardin, skate park et city stade).

Plus d'informations auprès du service des sports :
04 66 87 78 06 ou service.sports@ville-saint-gilles.fr



La piscine vous accueille cet été



A compter du 7 juillet, le public sera accueilli du lundi au samedi de 12h à 19h.

L'accès du bassin est interdit aux moins de 10 ans non accompagnés d'un adulte.

Le créneau 17h30 à 19h est réservé aux familles (les mineurs devant alors être accompagnés).

Rappelons que le port du bonnet est obligatoire et celui du short interdit. Tenue de bain et accessoires sont en vente sur place.

La sortie de l'eau s'effectue un quart d'heure avant l'horaire affiché.

Tarifs :

► Moins de 6 ans : gratuit.

► 6 à 18 ans : 1,60 €.

Carte de 10 entrées : 13 €.

Abonnement trimestriel : 26 €

► Adultes : 2,60 €.

Carte de 10 entrées : 23 €.

Abonnement trimestriel : 45 €

► Plus de 65 ans : 1,50 €

► Personnes handicapées à 80% (GIG-GIC) : gratuit.

Accompagnants : 1 €



Saint-Gillois et nouveaux arrivants, bienvenue au Forum des associations

Samedi 6 septembre prochain, la Ville de Saint-Gilles accueillera son Forum annuel des associations au bouledrome, en partenariat avec l'OMJS, de 10h à 16h.

Le tissu associatif local y démontrera sa diversité et son dynamisme, dans le domaine du sport bien entendu, mais aussi en matière de culture, de loisirs, de solidarité etc.

Au-delà des stands d'information, des animations et démonstrations rythmeront la journée. La buvette et

le point de restauration constitueront le lieu incontournable de convivialité du Forum.

Un accueil particulier sera réservé à tous ceux qui ont élu domicile à Saint-Gilles pendant l'année écoulée, qui seront invités pendant l'été par l'envoi d'un courrier personnalisé.

A noter d'ores et déjà sur vos agendas...

Tribune groupe majoritaire

Tout d'abord permettez-nous de remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont activement soutenus lors de l'élection municipale. Nous saluons aussi tous les électeurs et les électrices qui se sont déplacés en nombre pour exprimer leur choix.

La page de la campagne électorale est désormais tournée et nous mettons en route notre programme pour les six prochaines années. Nous savons que la tâche qui attend toute l'équipe sera ardue, et nous y sommes préparés.

Nous agissons dans la simplicité et le pragmatisme, loin de la politique des postures pratiquée par l'opposition pour masquer ses limites très souvent remarquées en conseil municipal.

Il ne suffit pas de feindre l'indignation et de faire recours de toutes choses pour trouver une crédibilité bien fragile au regard des faits.

Les enjeux de ce mandat sont trop importants pour se laisser distraire par de la propagande et des contre-vérités. Il faut faire preuve de responsabilité car en période de crise dramatique et de réduction des budgets nous devons agir efficacement pour relever les nombreux défis qui se présentent à nous.

Notre liste était bâtie sur des compétences et des personnalités reconnues. Ainsi, chaque membre de la majorité a des responsabilités, même les colistiers non élus sont associés et participent activement aux décisions importantes.

Notre groupe va assumer avec sérieux toutes les responsabilités qui lui incombent : retisser des liens entre les saint-gillois grâce à des fêtes populaires réussies, restaurer le centre-ville et y insuffler de la vie, motiver les associations pour la création d'animations culturelles et sportives, relancer la création d'emploi grâce aux projets d'Agglo dont Mitra fait partie, améliorer nettement la sécurité de nos concitoyens, relancer des projets à des coûts acceptables, assumer malgré tout la réforme ratée des temps scolaires tout en offrant aux enfants des conditions d'études optimales, etc.

Comme nous l'avons dit, les défis sont nombreux mais nous sommes toujours autant motivés et, ensemble, nous réussirons à mettre Saint-Gilles dans la bonne direction.

Vous pouvez compter sur nous.

Saint Gilles par Cœur.

Tribune de l'opposition

Nos Remerciements à tous les Saint-Gillois – Notre positionnement au Conseil municipal

Vous avez été nombreux à vous exprimer lors des dernières élections municipales, au nom de toute la liste « Saint Gilles fait Front », nous tenons chaleureusement à remercier tous les Saint-Gillois et Saint-Gilloises qui nous ont soutenus lors de l'élection municipale. Nous souhaitons également remercier tous les électeurs de Saint-Gilles qui se sont exprimés dans les urnes.

Nous avons été sensibles à vos nombreux courriers de soutien et nous tenons à nous excuser de ne pas avoir pu vous répondre mais la mise à disposition d'un bureau de l'opposition est restée, à ce jour, toujours sans réponse en violation de la démocratie municipale.

Durant ce mandat qui commence, dans la continuité des outils d'expression que nous avons construit pour donner la parole aux Saint-Gillois et Saint-Gilloises mais aussi en relation étroite et durable avec notre liste « Saint-Gilles Fait Front », nous avons décidé de rester Vigilant car le contexte électoral nous laisse supposer des accords bienveillants entre l'ancienne équipe municipale et la nouvelle équipe. Ce qui, dès la première réunion du premier conseil municipal du mardi 29 avril dernier, à conforter notre position et nous avons agi en conséquence avec des recours engagés suite aux amendements présentés et qui n'ont pas été pris en compte :

augmentation des indemnités du maire et ses adjoints, dans une période de souffrance sociale il est inadmissible que la première décision du maire consiste à augmenter sa propre indemnité ainsi que celle des élus de la majorité ; l'illusion d'une baisse des impôts locaux qui n'en est pas. La vigilance également lorsque qu'une association Mobile Home Théâtre fortement engagée politiquement contre nous, obtient des subventions à hauteur de 25 000 € la limite étant 23 000 €. Un bienfait électoral n'est jamais perdu. . .

!!! Le constat des conseils municipaux organisés les mardis laissent à supposer la crainte de voir apparaître Gilbert COLLARD. Les mardis le rendent indisponible présent au même moment à l'assemblée nationale.

Prochainement nous allons mettre en place une communication utile à vous tenir informés.

Nous vous assurons de rester vigilant.

L'équipe « Saint-Gilles Fait Front »

**Moustiques :
l'EID Méditerranée au service du public
0 825 399 110**

Ce numéro de téléphone Indigo (0,15 € la minute) est un moyen direct, pour les usagers, de contacter l'EID Méditerranée (Entente Interdépartementale pour la Démoustication), afin de faire résoudre un problème réel ou ressenti de nuisance attribuée ou attribuable aux moustiques ou d'obtenir des explications. Un questionnaire est également à la disposition du public sur le portail du site web de l'EID Méditerranée :

www.eid-med.com

L'EID Méditerranée est un service public, financé par les collectivités territoriales. Ses interventions sont gratuites.



**Les bonnes pratiques
du débroussaillage**

Afin de contribuer à la lutte contre le risque incendie, il est primordial de respecter la réglementation en matière de débroussaillage (taille, voire coupe d'arbres et d'arbustes, suppression des arbres et arbustes morts, élagage sur une hauteur de 2 m, destruction ou élimination des déchets de coupe, tonte des herbes).

Si votre propriété (terrain nu ou construction) se trouve, selon le POS (consultable en mairie)

- ▶ en zone urbaine : vous devez débroussailler l'intégralité de votre parcelle
- ▶ en zone non-urbaine : vous devez débroussailler dans un rayon de 50 m autour de vos constructions et maintenir un gabarit de sécurité sur leurs voies d'accès (suppression de la végétation sur 5 m de hauteur et 5 m de largeur) même si ces distances empiètent sur la propriété d'autrui.

Renaissance de la journée en hommage à Emile Bilhau



La première action de la nouvelle Association des Festivités, présidée par Benjamin Guidi, a consisté à remettre au goût du jour cet hommage délaissé depuis 2 ans. Famille, amis et élus ont déposé une gerbe sur la tombe de Monsieur Bilhau, avant de rejoindre les aficionados pour un déjeuner au bosquet d'Estagel, en prélude à une abrivado longue.



Après un défilé d'arlésiennes, Eddy Valadier, Jean-Marie Bilhau et André-Paul Chagnoleau ont rendu un nouvel hommage au manadier place Gambetta. Plus de 400 personnes ont assisté au premier taureau piscine de la saison, et un festival d'abrivado de 5 manades a clôturé cette belle journée de pure tradition, à l'occasion de laquelle les commerçants saint-gillois avaient décoré leurs vitrines aux couleurs de la manade Bilhau.

Les traditionnels **taureaux piscine** rythmeront l'été, chaque samedi soir à 21h30 aux arènes.

La **fête nationale** sera célébrée dimanche 13 juillet, au travers d'un festival d'abrivado (de 4 manades), l'incontournable feu d'artifice, une abrivado de nuit et un bal animé par l'orchestre Jo Allan.

La **Féria de la Pêche et de l'Abricot**, dont le programme est en cours d'élaboration reprend sa place initiale au calendrier, et se tiendra donc du 22 au 24 août. Elle marquera aussi le retour d'un certain nombre d'animations oubliées, telles que le village de bodegas place des arènes, le concours d'aigrillade saint-gilloise ou la réception des toreros au Café de la Gare. L'affiche des trois spectacles taurins sera présentée prochainement, et une soirée équestre est d'ores et déjà programmée le samedi 23 en soirée. Un festival de 6 peñas et un défilé alliant Andalousie et Camargue donneront le ton dès le vendredi...

ANIMATIONS

et les fêtes de la saint Gilles clôtureront ces réjouissances estivales

Elles débiteront jeudi 28 août, par la traditionnelle journée de la jeunesse, qui recevra les clés de la ville des mains de M. le Maire, après son défilé et avant l'encierro et la soirée aux arènes.

Le vendredi sera animé par les commerçants et cafetiers, qui proposeront l'élection de «Miss sosie». Le tirage d'une



tombola organisée par les commerçants au cours des semaines précédentes désignera les vainqueurs d'entrées gratuites aux courses camarguaises à l'occasion de la fête.

La journée à l'ancienne, samedi, sera l'occasion d'une abrivado longue (depuis le domaine de Barjac) et d'un défilé traditionnel, organisé par Ludivine Clavel, avant une course de taureaux jeunes, une bandido et une roussataïo.

La gaze au canal précèdera la bandido du dimanche matin, et la fête se clôturera par un taureau piscine, un festival de bandido et la restitution des clés de la ville par les jeunes, avant le bal animé par l'orchestre Méphisto.

La course de la Biche d'Or est programmée lundi 1er septembre, jour de la saint Gilles.

Convivialité, culture & traditions seront les ingrédients de l'été

Juillet

→ Du 25 juin au 26 juillet :

Exposition photos d'Eric Castanet à la médiathèque
«Avez-vous vu ce que j'ai vu ?»

→ **Samedi 05 : 1^{ère} Foire aux chevaux et journée camarguaise** du club taurin Lou San Gilen, à partir de 8h avenue Cazelles et en centre-ville (04 66 87 78 06)

→ **Samedi 05 & dimanche 06 : Tournoi de tarot et belote** du Tarot club Le Camarguais à la salle polyvalente (06 79 85 40 95)

→ **Lundi 07 au vendredi 25 : Les Portes du Temps.** Ateliers culturels pour les enfants des accueils de loisirs de la région Languedoc-Roussillon. Thème 2014 : le miroir du 19^{ème} au 21^{ème} siècle.

→ **Dimanche 13 : Fête nationale.** Concours d'abrivado, bal avec Jo Allan, feu d'artifice et abrivado de nuit. Association des Festivités (06 03 20 68 28)

→ **Mardi 15 : Concert "La musique sacrée au temps de Saint Louis"** à 19h en l'abbatiale

→ **Vendredi 18 : Spectacle musical "Travelling accross Europa"** à 21h sur le parvis de l'abbatiale

→ **Dimanche 20 : Théâtre et son "Chercheur de mémoire"** à 11h sur le marché

→ **Mardi 29 : Concert du Festival des Abbayes** à 19h en l'abbatiale (cordes et trompette)

Août

→ **Judi 14 : soirée "Playa"** de l'association de la Jeunesse saint-gilloise aux arènes (06 46 19 63 61)

→ **Judi 21 au dimanche 24 : Feria de la Pêche et de l'Abricot**

Programme en cours d'élaboration : expositions à la médiathèque, réception des toreros au Café de la Gare, novillada, corrida aux arènes, spectacle équestre, défilé de chevaux, festival de peñas, concours d'agrillade saint-gilloise, etc.

→ **Lundi 25 au lundi 01/09 : Exposition de peintures** de l'amicale des peintres saint-gillois, salle Cazelles (04 66 36 24 64)

→ **Mercredi 27 au lundi 01/09 : Fêtes de la saint Gilles**



Programme en cours d'élaboration : journée de la jeunesse, journée des cafetiers et des commerçants saint-gillois, journée à l'ancienne avec abrivado longue et défilé, arrivée des pèlerins, roussataïo, gaze au canal, festival de bandido, et courses camarguaises. Association des Festivités (06 03 20 68 28)

→ **Judi 28/08 : Rencontre dédicace** autour du livre d'Alain Bonijol «Tercio de vérité» à 18h30 à la médiathèque

→ **samedi 30/08 à 17h : Arrivée des pèlerins au pont Bâche**

Septembre

→ **Samedi 06 : Forum des associations** au boulodrome de 10h à 16h

→ **Samedi 13 : Vide-grenier** du tarot club Le Camarguais (06 79 85 40 95)

TAUREAU PISCINE

à 21h30 aux arènes – entrée : 3 €

Samedi 28 juin (manade Salierenne)

Samedi 12 juillet (manade Rousty)

Samedi 19 juillet (manade Thiibaud)

Samedi 26 juillet (manade Leron)

Samedi 9 août (manade Devaux)

Samedi 16 août (manade J.M.. Bilhau)

Dimanche 31 août (manade Aubanel)